

REGION Ziguinchor
DEPARTEMENT DE Biguana
Commune ou Arrt. de Tenguin
Centre de Secondaire de Tenguin
Acte n° 029
Année 2014

REPUBLIQUE DU SENEGAL
UN PEUPLE - UN BUT - UNE FOI

CERTIFICAT DE MARIAGE CONSTATE Célébré
Constaté (1)

Nous, Officier d'Etat-Civil du Centre secondaire de Tenguin

Certifions à tous ceux qu'il appartiendra de Iape Anson Sagna, né le vingt juin Mil neuf cent quatre
vingt-trois à Biguana, sexe Masculin, Instituteur, fils de Traou et
de Tida Goly,

Khady Lo Badji, née le Deux février Mil neuf cent quatre vingt onze à Diakine, sexe
féminin, Elève, fille de Mourirou et de Sirauding Badji,
ont contracté mariage entre eux selon la coutume religieuse et ont opté pour la polygamie
avec liens séparés; mariage contracté

le 26 Septembre 2014 à Djilandine

Et que ce mariage a été enregistré par nous sur leur demande le Trente Décembre Deux mille
quatre au Centre secondaire d'Etat-Civil de Tenguin
en foi de quoi, nous avons délivré le présent pour servir et valoir ce que de droit.

30 DEC. 2014
Fait, le Tenguin



(1) Rayer la mention inutile

SOUBACAR LIBASSE DIENE